

DOROTA ŚLIWA
Lublin

ÉTUDE SEMANTIQUE
DES *NOMINA INSTRUMENTI* EN *-OIR**

Notre étude se situe dans le cadre d'une problématique plus générale de la correspondance entre la structure morphologique (formelle) du mot construit (dérivé) et son sens. Le modèle dérivationnel récent de D. Corbin (1987) nous a paru intéressant au sein duquel nous nous concentrons sur l'opération dérivationnelle (en particulier: opération sémantique).

D'après D. Corbin (1987:256-257, 476-500), les limites d'une opération dérivationnelle sont définies par trois composantes: a) les opérations morphologiques (OM) (affixation ou conversion) associées à une OD, b) l'opération sémantique (OS), c) le rapport catégoriel entre la base et le mot construit. Ainsi

$$OD = 1 OS + 1 RC + nOM$$

ce qui veut dire que „la relation entre forme et sens est formellement asymétrique: à un seul sens peuvent correspondre plusieurs opérations morphologiques différentes, appartenant au même paradigme, mais à une opération morphologique donnée ne correspond qu'un sens et un rapport catégoriel” (1987:257).

Une OD peut contenir plusieurs règles de constructions de mots (RCM) qui caractérisent un mot dérivé donné. Autrement dit, selon le *Principe d'application individuelle des processus morphologiques* (31), „une RCM ne peut construire un mot qu'en appliquant à une base un seul processus morphologique à la fois” (1987:492).

* La première version de cet article a été soumise aux commentaires de Madame le Professeur Maria Honowska, et à ceux de Danielle Corbin, Professeur à l'Université de Lille III. Nous leur exprimons nos plus vifs remerciements pour leurs remarques précieuses.

Ainsi les *nomina instrumenti* en *-OIR*, objet de notre étude, seraient construits d'après la règle de construction de mots suivante:

$$\begin{array}{ll} \text{RCM} = \text{V} \rightarrow \text{N} & \text{(RC)} \\ \text{-OIR} & \text{(OM)} \\ \text{„instrument qui sert à faire l'action de V"} & \text{(OS).} \end{array}$$

Etant donné deux sens du mot construit: sens lexicalisé (donné par des définitions lexicographiques) et sens prédictible (compositionnel), une question s'impose: quand est-ce que la définition correspond au sens compositionnel?

Une opération sémantique introduit dans le mot construit un sens compositionnel prédictible. Il s'agit, *grosso modo*, d'un sens autre que le sens lexicalisé, d'un sens premier, celui que l'on découvre en analysant la structure morphologique du mot. Cependant, est-ce que la glose „instrument qui sert à faire l'action de V" est suffisamment claire pour rendre compte des modifications sémantiques nombreuses observées et sur N et sur V?

Nous allons donc examiner la glose donnant le sens structural en prenant en considération la diversité sémantique des verbes de base et des noms dérivés. Il nous a paru aussi important d'élucider la notion d'instrument et d'approfondir le problème du sens prédictible, pour voir ensuite les écarts évidents entre le sens lexicalisé et le sens compositionnel.

1. NOTION D'INSTRUMENT

La notion d'*instrument* se situe au niveau des structures syntaxiques profondes, et appartient à l'ensemble des fonctions thématiques attribuées au lexème. Ces fonctions thématiques introduites avec la théorie des cas de Ch. J. Fillmore sont un instrument précieux pour l'analyse sémantique et formelle, appliquée, avec Mel'čuk, Apresjan et les morphologues polonais, à la description de la structure morphologique du mot dérivé. Ces cas, ces fonctions thématiques, appelées aussi par R. Laskowski (1973:253-254) rôles sémantiques, informent du type de relation d'un argument par rapport au prédicat. D'après la méthode d'analyse¹ présentée par M. Brodowska-Honowska (1967:22), la glose qui restitue la forme syntaxique des noms dérivés qui sont en rapport avec leur base verbale donne la structure syntaxique du verbe où le nomen instrumenti prend sa place habituelle.

Dans le modèle de D. Corbin (1987:417) c'est une notion qui fait partie de l'opération parasyntaxique (située dans la composante de base). D'après cette opération, les rapports catégoriels associés à la règle de construction des

¹ Cette méthode a déjà été élaborée par W. Doroszewski.

mots (RCM) impliquent des relations thématiques liées à la position syntaxique d'un mot. Pour les noms déverbaux – par rapport au verbe et à ses fonctions thématiques attachées à la base verbale. Ainsi, le mot construit *arrosoir* remplit la fonction thématique d'instrument par rapport à sa base verbale: *arroser avec arrosoir*.

La notion d'*instrument* entre dans la glose (paraphrase) compositionnelle d'un mot construit et fait apparaître, sur la base de sa fonction thématique et du sens lexical de la base verbale, dont il a été le sens prédictible (en termes de D. Corbin) ou compositionnel du mot construit articulé par une opération sémantique qui est associée à la RCM à laquelle est associée le suffixe. Pour elle, un suffixe n'a pas de sens en soi, et plusieurs suffixes peuvent être associés à la même opération sémantique. Ainsi, au suffixe *-OIR* serait associée ici l'opération sémantique glosée:

N qui sert à faire l'action de V.

Très souvent dans des dictionnaires on donne aux mots construits cette définition compositionnelle. Un bref examen des définitions de ce type trouvées dans des dictionnaires français a montré qu'il y a plusieurs notions „thématiques” instanciant la forme N: outil, appareil, organe, machine. *Instrument* serait donc, dans cette situation, une notion générique d'un ensemble d'objets. Pour éviter la confusion il nous a paru utile de préciser le contenu sémantique de cette notion dans sa référence aux objets dénotés.

*

Nous définissons, en général, „instrument” comme l'ensemble d'objets à l'aide desquels l'agent humain exerce une action exprimée par le verbe. Dans la paraphrase syntaxique donnant la structure argumentative du verbe de base, instrument est introduit par la préposition *avec*: *Arroser les plantes avec un arrosoir*. D'après B. Oczkowska (1983:42-43) ils peuvent a) soit servir directement à effectuer une action: ce sont donc des instruments, des appareils, installations, machines, substances, parties du corps (sous-groupe de muscles effectuant des actions), b) soit être intermédiaires, aider à effectuer une action: moyens de transport, meubles, etc. A. Nagórko (1981:240-241) donne une liste de significations plus concrètes, comme par exemple:

- des instrument simples indépendants: *kosa* ('faux'),
- des machines, appareils, instruments faisant partie des appareils: *hamulec* (*od samochodu*) ('frein (d'une voiture)'),
- des instruments (organes) faisant partie du corps humain ou animal, à une fonction déterminée: *serce* ('coeur'),

– des instruments-accessoires abstraits d'une action non concrète: *ilustracja* ('illustration'), *słowo* ('mot').

Le mérite de ces deux classifications², complémentaires l'une par rapport à l'autre, est de signaler plusieurs espèces d'objets et différentes relations (directes ou intermédiaires) qu'ils ont par rapport à l'action donnée.

*

Pour l'ensemble d'objets qui peuvent être dénotés par des noms construits avec le suffixe *-OIR*, admettons la subdivision d'après le critère du fonctionnement: 1) non autonomes qui de par eux-mêmes ne fonctionnent pas, 2) autonomes qui peuvent fonctionner seuls, une fois mis en marche par l'agent humain.

(1) dans le premier groupe nous avons:

a) instruments (outils) au sens propre, que l'agent humain manie pour effectuer une action: *piquoir* (en métal), *battoir* (en bois), *bossoir* (en pierre),

b) organes, parties du corps humain (*machoire*) ou du corps animal (*nageoire*, *sucoir*),

c) récipients (ustensiles de cuisine, le plus souvent) qui contiennent un objet soumis à l'action et qui en même temps servent à l'effectuer: *rôtissoir*. Notons ici que ces *nomina instrumenti* ont un sens combiné avec celui qui est propre aux *nomina loci* par le fait que l'action s'exerce par leur intermédiaire, et s'opposent ainsi au *germoir*, *parloir*, etc.

(2) dans le deuxième groupe nous avons machines ou appareils, c'est-à-dire instruments dotés d'une énergie, comme *ourdissoir*. Il arrive qu'un mot, par exemple *rasoir* ou *polissoir*, ait une double interprétation (référence): instrument ou machine. Ceci résulte, bien évidemment, de l'évolution technique de l'objet. Souvent, ce groupe de mots a un second sens locatif, comme par exemple *pressoir* ou *lavoir* qui dénotent aussi l'endroit où est localisée la machine. Il peut se trouver même qu'un mot construit peut avoir trois sens: *dégorgeoir* peut dénoter et un endroit, et un instrument et une machine.

Sur le plan morphologique nous retrouvons quelques régularités dans l'attribution du suffixe en fonction de la nature physique de l'objet dénoté. Parmi les trois suffixes: *-OIR*, *-ETTE*, *-EUR*, auxquels peut être attribuée une opération sémantique „instrument qui...”, le suffixe *-OIR* semble regrouper les deux types d'objets, le suffixe *-ETTE* regroupe plutôt des instruments non

² Nous avons présenté seulement les deux récentes. Les études les plus complètes, à notre connaissance, sont celles de M. Grochowski et de K. Kleszczowa.

autonomes, et le suffixe *-EUR* (qui est caractéristique pour l'agent) regroupe en principe des instruments au fonctionnement autonome. On discute là-dessus la question de savoir si N_{instr} est une catégorie indépendante ou dépendante de N_{agens} . K. Kleszczowa (1981) propose à ce sujet une distinction entre outil et machine en tant que „agent” non humain, et sépare ainsi le suffixe *-EUR* de l'ensemble des suffixes caractéristiques des *nomina instrumenti*.

Sur le plan sémantique les notions d'*outil*, d'*organe*, de *réceptif*, d'*ustensile*, de *machine* et d'*appareil*, si elles renvoient à des ensembles bien définis, pourraient fonctionner au même titre que la notion générique d'*instrument*, alors, attribuer une fonction thématique et entrer dans la glose articulant le sens compositionnel du mot construit.

2. ÉTUDE APPROFONDIE DU SENS COMPOSITIONNEL

Le sens compositionnel (prédictible, structurel) est donc un sens glosé qui entre dans une opération sémantique et qui laisse transparaitre la structure morphologique du mot construit. Quand le sens compositionnel correspond au sens lexicalisé, le mot dérivé en *-OIR* dénote un objet qui appartient à l'ensemble d'instruments (cf. *arrosoir*).

Quels sont les critères qui décident si un mot construit a un sens prédictible régulier conforme au sens lexicalisé ou un sens autre qui n'est pas prédictible à partir de sa structure morphologique? Est-ce que *laratoire* est un mot régulier ou irrégulier? Pour essayer de répondre à cette question, regardons de près la base verbale correspondante, notamment celle qui possède plusieurs sens.

*

D. Corbin (1987:171-183) a relevé le problème des „irrégularités de façade”: celles-ci ne sont pas de vraies irrégularités qui auraient un statut d'exception à la règle. Il s'agit plutôt des lacunes dérivationnelles „accidentelles”, et parmi elles – lacunes accidentelles d'ordre sémantique. Elle en présente deux causes: base verbale polysémique (que nous développerons dans la suite) et homonymisation des bases dérivées. Suite à R. Carter (1976), elle constate: „à chaque sens de la base peut correspondre un seul sens du mot construit, si ce sens est possible” (1987:179). Ainsi aux deux sens du verbe *gâter* (analysé par D. Corbin) correspondent: a) un mot construit *gâterie* à un sens prédictible attesté qui correspond au sens II de *gâter*: „Action ou moyen

de gâter, de choyer qqn”, b) un mot construit *°gâterie* à un sens prédictible non attesté correspondant au sens I de *gâter*: „Action de mettre qqc en mauvais état”.

Nous laissons de côté la discussion sur la polysémie des mots construits qui en résulte: ce problème mérite d'être approfondi dans une autre étude. La question qu'on se pose à présent est la suivante: à partir de quoi peut-on parler du sens prédictible du mot construit?

*

Remarquons d'abord que, à quelques exceptions près (*nager, se balancer, plonger, sauter, claquer*), les verbes à partir desquels sont dérivés les noms désignant un instrument, sont des verbes transitifs, ce qui ne reste pas sans conséquences pour la dérivation.

Parmi les verbes transitifs qui servent de bases verbales des *nomina instrumenti*, un groupe de verbes se détache à partir desquels les mots sont construits régulièrement et dont le sens lexicalisé correspond fidèlement au sens glosé. Ils relèvent en principe du vocabulaire spécialisé:

- domaine de la technique: tiser le feu avec un *tisoir*, par exemple, ou les verbes comme *chasser (chassoir)*, *laminer (laminoir)*, *bourrer (bourroir)*, etc.
- domaine du jardinage: *écheniller un arbre avec un échenilloir*, ou encore *biner (binoir)*, *sarcler (sarcloir)*, *échardonner (échardonnoir)* etc.

Quand on regarde leur structure morphologique, on s'aperçoit vite que la plupart d'eux sont eux-mêmes dérivés à partir des noms. Un travail dans cette direction a été effectué par K. Kleszczowa (1981) qui a examiné les correspondances entre le rôle sémantique du nom-base du verbe dénominal et le nom déverbal-nomen instrumenti. Elle fait une description détaillée des structures à base desquelles on peut apercevoir un lien entre ce type de verbes et l'usage (déterminé ou non) de l'instrument. Par exemple, dans la situation où le nom de base joue le rôle d'objet dans la structure argumentative du verbe créé (comme c'est le cas de *écheniller* où chenille est l'objet sur lequel porte l'action du verbe) il restreint l'action du verbe et l'instrument va être utilisé en principe pour effectuer une action déterminée portant sur un objet déterminé. L'usage de l'instrument est alors bien précisé dans la structure morphologique du mot construit. Ainsi on explique le fonctionnement analogue des *nomina instrumenti* créés à partir des bases verbales à un sens général (*couper* → *coupoir*) et des *nomina instrumenti* créés à partir des bases verbales à un sens restreint (ici: dénominales comme *trancher* →

tranchoir = „instrument utilisé à couper (la viande, le pain, le fromage, etc.) de façon à faire des tranches”).

D'autre part, il s'agit des bases verbales relevant du vocabulaire courant. L'action porte sur des ensembles beaucoup plus vastes d'objets qui souvent s'organisent en des sous-ensembles „modalisant” cette action. Regardons l'exemple de *fermer*: a) *fermer (le collier)* et b) *fermer (la porte)*. Les deux sens du verbe pourraient être à la base du sens prédictible du mot construit *fermoir*: 1. *fermoir* = „instrument qui sert à fermer (le collier)” et 2. *fermoir* = „instrument qui sert à fermer (la porte)”. Cependant, ce deuxième sens n'est pas attesté et l'instrument approprié à l'action de fermer la porte et il est exprimé (verbalisé) par un autre lexème (*poignée, clef*)³.

Il arrive que les modalités d'action sont très éloignées l'une de l'autre, et de nouveau, un seul sens du verbe est attesté dans le mot construit, comme c'est le cas de 1. *éteindre la bougie avec (1) éteignoir*. Le deuxième sens 2. *éteindre la vidéo* serait à la base du second sens prédictible non attesté (*avec*) (2°) *éteignoir*.

Parmi les N_{instr} français nous retrouvons d'autres illustrations (nombreuses d'ailleurs) de cette double possibilité de créer deux ou plusieurs N_{instr} et dont un seul sens est attesté: *battoir, arrachoir, cueilloir, plomboir, puisoir, tapoir*, etc. Notons cependant qu'il existe déjà des mots polysémiques avec plus d'un sens prédictible attesté, comme c'est le cas de *puisoir*: 1. „instrument pour lisser (le papier, les étoffes, le cuir)” (PR 79), 2. „instrument pour lisser (le goudron)” (PR 79), 3. „outil en forme de potence que l'orfèvre applique sur le combinat de cuivre et d'argent, au cours du soudage à haute température” (LDE 83).

Signalons enfin les bases verbales qui ont antérieurement subi des modifications sémantiques. Le cas le plus courant est celui où N_{instr} est construit sur une base verbale qui est déjà prise au sens figuré, comme dans l'exemple de *lardoir* défini comme „sabot métallique en pointe dont on arme l'extrémité d'un pieu” (PR 79), glossé „instrument qui sert à larder”, *larder* au sens de „percer (une pièce de bois) de nombreux clous” (PR 79), ou encore l'exemple *débridoir*, mot argotique signifiant „clé” (DAP 85) construit sur le verbe *débrider* („ouvrir”)⁴.

³ Il arrive que l'argot „rétablit” les régularités dérivationnelles. Par exemple, à côté de *l'argent* (monnaie), fonctionne un autre lexème *achetoirs* (DAP 85) où l'instrument approprié à l'action n'est plus étranger mais lié au verbe et motivé sémantiquement: *On achète quelque chose avec achetoirs*.

⁴ Cette modification sémantique concerne aussi une base verbale qui est sortie de l'usage, comme dans le cas de *fichoir* dérivé de *ficher* (accrocher). Les exemples sont rares et plus intéressants pour une étude diachronique.

*

En terminant nos observations constatons ce qui est essentiel pour qu'on puisse parler du sens compositionnel du mot construit. Tout d'abord, le sens de la base verbale (polysémique ou non, au sens propre ou figuré, dans l'emploi vieilli ou moderne) ne „décide” pas si l'opération sémantique sélectionnant un sens de la base verbale et l'attribuant à la structure morphologique du mot construit est régulière ou non. Ce qui en décide, c'est la correspondance directe ou indirecte entre un sens de la base polysémique et le sens compositionnel donné. Autrement dit: le sens compositionnel (structurel) d'un mot construit (dérivé) correspond à un sens de sa base dérivationnelle.

3. ECARTS ÉVIDENTS ENTRE LE SENS LEXICALISÉ ET LE SENS COMPOSITIONNEL

Nous pouvons donc constater que le mot construit „régulier” (à un sens prédictible) dénote un objet de l'ensemble d'instruments tel que nous avons esquissé précédemment. Il existe cependant un certain nombre de mots construits en *-OIR* qui dénotent tout autre chose sauf un instrument. Nous entrons ici dans le domaine de l'écart entre le sens lexicalisé (S_1) et le sens prédictible (S_2)⁵ du mot dérivé, abordé plusieurs fois dans différents travaux linguistiques.

La confrontation entre S_1 et S_2 a déjà été signalée en 1946 par Winokur, mais prise en considération seulement dans les années 70 (cf. les travaux des chercheurs russes (M. Ja. Głowińska 1972) et polonais (R. Grzegorzczkowska 1974; I. Judycka 1971; A. Nagórko 1981; J. Puzynina 1973) dont M. Honowska (1979) donne un aperçu critique).

Dans les mêmes directions sont menées les recherches de D. Corbin (1984 et 1987) quand elle s'attaque au problème des idiosyncrasies sémantiques. En confrontant le sens lexicalisé (S_1) de *peignoir* (1987:209):

„1. *Vx.* Vêtement dont on s'enveloppe pour se peigner”.

Mod. Ample vêtement de protection, à manches, en usage chez les coiffeurs et dans les instituts de beauté.

⁵ S_1 = le sens lexicalisé, est donné comme définition dans des dictionnaires monolingues; S_2 = le sens prédictible, est articulé par la glose qui restitue le sens compositionnel du mot construit à partir de sa structure morphologique.

2. (1814) *Mod.* Vêtement en tissu éponge, long, à manches, que l'on met en sortant du bain (PR 77),
et le sens prédictible (S₂):

^o *peignoir* = „instrument avec lequel on se peigne” (N_{instr}) ou „lieu où l'on (se) peigne” (N_{loc}),

et en les analysant dans le cadre du modèle associatif, elle donne une solution homonymique qui permet de délimiter ce qui ressortit aux règles dérivationnelles et ce qui ressortit aux règles sémantiques:

- règles dérivationnelles concernent une relation morphologique et une relation sémantique associée qui donne un sens compositionnel;
- règles sémantiques sont indépendantes d'un quelconque rapport dérivationnel et concernent le sens des mots en général (cf. p. 229).

Selon les hypothèses relevant du modèle associatif (cf. p. 211), les deux mots *peignoir* sont des mots homonymes dont les S₁ et S₂ sont reliés par une règle sémantique: „[...] le rapport entre S₁ et S₂ est moins évidemment descriptible, et il requiert une décision de la part de la théorie sémantique (*couloir* et *tiroir* sont dans le même cas)”. Cette constatation est juste pour la problématique de la polysémie des mots construits, mais d'après nous *tiroir* signale une autre problématique.

Commençons par le schéma suivant:

S₁ ————— RS ————— S₂.

Les deux sens (S₁ et S₂) sont reliés par une règle sémantique (RS). Cette règle s'applique et aux mots construits et aux mots simples (RS /mc+ms/), ou elle s'applique uniquement aux mots construits (RS /mc/). La première /mc+ms/ concerne le changement de sens à base du mot dérivé régulièrement, le seconde/mc/, par contre, concerne les changements intervenus au cours de la construction même du mot nouveau.

RÈGLES SÉMANTIQUES /mc+ms/

Ce sont celles qui découlent du fonctionnement du lexème en langue. Elles sont indépendantes des règles dérivationnelles (cf. D. Corbin 1987:229 et A. Nagórko 1987:114-130). Il s'agit ici des RS proprement parler.

Dans l'ensemble des mots construits en -OIR (N_{instr}) nous avons constaté des changements sémantiques dûs à l'emploi métaphorique⁶ et à l'évolution diachronique du mot.

⁶ Cet emploi métaphorique, plus précisément celui qui est fondé sur le rapport d'analogie, est aussi régulier, mais cette régularité relève d'une autre dimension sémantique.

1. La première cause – l'emploi métaphorique – est la plus fréquente. Par exemple, le mot *écumoire* construit à partir du verbe *écumer* = „1. débarrasser de l'écume des impuretés” (RM 82). Le sens prédictible S_2 correspond au sens lexicalisé S_1 (1^o) = „ustensile de cuisine [...] servant à écumer le bouillon, le sirop [...]” (RM 82). Celui-ci serait le point de départ pour un autre sens lexicalisé S_1 (2^o) = „visage troué comme une écumoire [...]” (DAP 85). Entre le S_1 (1^o) et le S_1 (2^o) nous retrouvons facilement le rapport d'analogie qui est propre à la métaphore.

Il en reste cependant des cas discutables comme par exemple *éteignoir* et *rasoir*. On pourrait admettre que le sens figuré serait prédictible à partir de l'emploi figuré des deux verbes (*éteindre* et *raser*). La situation serait évidente si les mots étaient créés à l'aide du suffixe *-EUR* qui attribue au mot construit la glose régulière. Ainsi: *éteigneur* = „l'homme qui arrête l'élan de l'esprit” ou *rasseur* = „l'homme qui rase, barbe”. Or, les deux ont le suffixe *-OIR* auquel on attribue d'habitude le sens instrumental. Deux hypothèses sont possibles: soit le sens métaphorique est créé à partir du sens prédictible (et cette explication pourrait être valable pour *éteignoir*), soit on a joué sur l'analogie formelle des mots dérivés pour construire un mot à un sens d'agent (ce qui pourrait se vérifier sur le mot *rasoir*)⁷.

2. La deuxième cause du changement sémantique est l'évolution diachronique du sens du mot construit. Reprenons l'exemple de D. Corbin: les sens lexicalisés de *peignoir* (en commençant par sa première signification (XV^e siècle, „une sorte de peigne” (selon Bloch et Wartburg, 1975, cité d'après D. Corbin 1987:209) évoluent avec le changement de la nature de l'objet dénoté. Le sens prédictible était attesté au XV^e siècle mais n'est plus actuellement employé⁸. Les mots construits avec ce changement diachronique ne sont pas fréquents.

A chaque fois la RS /mc+ms/ opérait uniquement sur un mot déjà construit sans „boulever” sa structure morphologique et son premier sens lexicalisé S_2 (1^o) correspondait au sens prédictible S_2 . Dans ce sens, elle opérait également sur les mots construits et sur les mots morphologiquement simples.

Le mot construit dont le sens prédictible attesté a subi des modifications sémantiques n'est plus un mot construit proprement parler car cette RS a „obscurci” sa transparence morphologique et l'a transposé loin de son sens compositionnel. En principe il n'est plus décomposable et très rarement déductible. Nous rejoignons ici D. Corbin qui dit: „[...] si le morphologue

⁷ Cette hypothèse rejoint la problématique de l'assignation du sens à un suffixe.

⁸ Même remarque pour *couloir* (N_{loci}).

opte pour un modèle associatif, il analysera peignoir 1 comme un mot construit ou complexe non construit” (1987:212).

RÈGLES SÉMANTIQUES /mc/

Le deuxième type de règles sémantiques (RS /mc/) concernant uniquement des mots construits présente un caractère complexe, visible particulièrement sur la glose associant le sens prédictible à la forme morphologique donnée. Ces mots ont la propriété commune suivante: à chaque fois la glose régulière appliquée aux N_{instr} ne correspond pas au sens lexicalisé. D'une part, parce qu'il s'est opéré un transfert des gloses associées d'un suffixe à l'autre (1) et d'autre part, parce que la base verbale du mot construit a été modifiée par rapport au verbe de base (2).

1. Attribution d'une fonction thématique au suffixe -OIR autre que N_{instr} : nous voyons apparaître ici une opération sémantique articulant un autre sens compositionnel que celui de nomen instrumenti. Trois autres fonctions thématiques ont été constatées:

a) $N_{instr} \rightarrow N_{agens}$

Exemple *repoussoir* dénote „objet vigoureux de couleur ou très ombré, qu'on place sur le devant d'un tableau pour faire paraître les autres objets plus éloignés” (RM 82) n'est pas glosé comme „instrument qui sert à repousser”, qui serait son sens prédictible (S_2), mais „instrument qui repousse [...]”, c'est-à-dire, par une glose propre au N_{agens} . Certes, dans *repoussoir* se sont accumulées plusieurs règles sémantiques (tout d'abord était sélectionné le sens figuré de la base verbale, puis d'autres mots ont été créés à partir du sens lexicalisé S_1 (1^o): un autre exemple analogue *pétoire* se caractérise par une structure sémantique complexe aussi.

b) $N_{instr} \rightarrow N_{obj}$

Exemple de *tiroir* (signalé déjà par D. Corbin) qui dénote (S_1) „compartiment coulissant [...] que l'on peut tirer” (RM 82) et reçoit alors la glose caractéristique pour N_{agens} : „ce qui est tiré”.

Deux exemples: *poussoir* et *embouchoir* illustrent le même cas.

c) $N_{instr} \rightarrow N_{obj-résult}$

Nous trouvons ici *tailloir* qui a un sens lexicalisé S_1 (2^o) „partie supérieure d'un chapiteau [...] sur laquelle repose la tombée des voûtes” (GR 85). Ce mot construit reçoit la glose qui est propre à $N_{obj-résult}$: „objet qui est taillé”. Un autre mot qui a subi les mêmes modifications est *taquoir*.

Pour toutes les situations nous pouvons appliquer la RS /mc/ modifiée: ce qui unit le S_1 et le S_2 est une RS /mc/ expliquant le lien entre l'assignation

du sens compositionnel (S_2) à une réalité extralinguistique et son sens (lexicalisé (S_1)) qui ne correspond pas à la fonction thématique assignée.

Comment expliquer ce changement? Aurions-nous affaire à une déviation dérivationnelle ou non? Cette problématique est au coeur de la discussion concernant le lien entre l'opération sémantique et le suffixe que nous signalons et qui mérite une étude à part.

Notons encore qu'il est assez intéressant de voir que le sens lexicalisé de ces dérivés, articulé dans la définition, ne dénote pas les propriétés essentielles de l'objet, mais sélectionne plutôt certaines propriétés occasionnelles.

2. La base verbale inscrite dans la structure morphologique du mot dérivé contient des éléments implicites liés logiquement à la situation d'origine. La démarche déductive permet de retracer un lien logique non verbalisé. Par exemple *plantoir*: la glose habituelle „instrument qui sert à planter” n'est pas correcte car le plantoir ne plante pas mais prépare la terre pour y mettre des pousses. Il n'y a pas non plus de déplacement de l'opération sémantique d'un suffixe à l'autre car plantoir reste toujours N_{instr} .

Les modifications qu'on a pu constater concernent la relation entre le verbe de base et la base verbale inscrite dans la structure morphologique du mot construit. Ce n'est pas un seul lexème verbal qui est restitué mais toute une suite (argumentation) logique: *plantoir* est donc „instrument qui sert à (pratiquer des trous dans la terre pour y) planter”.

Signalons aussi un groupe de dérivés dont les exemples ont un trait commun: on restitue à chaque fois le verbe factitif *faire* qui est nécessaire pour la glose complète, par exemple *saignoir* „instrument qui sert à (faire) saigner (les bêtes)”. Ce sont souvent $N_{instr/loci}$: *bouilloire*, *mousoir*, *germoir*, ou N_{loci} seulement: *abreuvoir*, *croupissoir*, *pourrissoir*, *reposoir*.

Il arrive que ces modifications soient dues à la nature même de l'objet, comme c'est le cas de *semoir* par exemple, mais à notre avis, il s'agit plutôt d'un choix délibéré de l'usager dans la création d'un mot nouveau à partir d'éléments simples.

Pour ces exemples, la RS /mc2/ reliant S_1 et S_2 est formulée comme celle qui relie les éléments de la structure morphologique implicites du sens lexicalisé (S_1) aux éléments explicites (fragmentaires) du sens prédictible (S_2).

Si l'on compare de nouveau RS /mc+ms/ et „RS” /mc1, mc2/, on voit se dessiner la différence essentielle entre elles:

- RS /mc+ms/ sont des règles sémantiques que sens restreint qui se caractérisent par une régularité – nous l'avons vu sur le lien métaphorique;
- „RS” /mc1, mc2/ sont des règles qui se situent au carrefour de la sémantique, de la morphologie dérivationnelle et de la pragmatique (prise ici au sens large). Ce sont elles qui nous informent de la véritable irrégularité, du véritable manque de prévisibilité dans la dérivation.

NOTE FINALE

Cette étude sémantique dans effectuée le cadre formel bien précis et restreint a montré la diversité sémantique liée à l'assignation du sens (compositionnel ou non) à une forme donnée, ce que nous avons essayé de décrire.

Peut-être faudrait-il dépasser encore la dimension morphosyntaxique et sémantique de l'opération dérivationnelle et placer l'opération sémantique dans la dimension énonciative (dans l'acte de la création du mot dérivé)? L'observation de la procédure des sélections des sens, des règles sémantiques amène à la constatation que cette diversité découle de la liberté du locuteur dans l'acte de la création du mot nouveau par dérivation dans le sens de l'usage qu'il fait des éléments constitutifs („matières premières”). Les RS /mc/, en particulier, signalent une intervention délibérée du locuteur dans les règles et principes. La présence des facteurs pragmatiques et cognitifs pourrait être l'objet d'une étude à part. Il serait en effet utile et intéressant pour enrichir la connaissance du fonctionnement du langage en général, d'approfondir par exemple la description du mécanisme de la transposition de la glose d'un suffixe à l'autre constaté au niveau morphosyntaxique, et d'en chercher les causes.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES, OUVRAGES

- B r o d o w s k a - H o n o w s k a M. (1967): Zarys klasyfikacji polskich derywatów, Wrocław, PAN.
- C a r t e r R. (1976): A propos des contraintes sémantiques, in: Langue Française, Paris, Larousse, n° 30, pp. 111-124.
- C o r b i n D. (1984): Les bases non autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans un modèle lexical, in: Langue Française, Paris, Larousse, n° 66, pp. 54-76.
- C o r b i n D. (1987): Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique, Thèse d'Etat, Université de Paris VIII et Tübingen, Niemeyer.
- G r o c h o w s k i M. (1975): Środek czynności w strukturze zdania, Wrocław, PAN.
- H o n o w s k a M. (1979): Ewolucja metod polskiego słowotwórstwa synchronicznego (w dziesięcioleciu 1967-1977), Wrocław, PAN.
- K l e s z c z o w a K. (1981): Ograniczenia semantyczne w procesie derywacji nazw narzędzi, Katowice, UŚ.

- L a s k o w s k i R. (1973): Struktura formalna a struktura semantyczna rzeczowników słowotwórczo podzielnych, in: *Studia Semiotyczne*, Warszawa, n° 4, pp. 251-274.
- N a g ó r k o A. (1981): Motywacja derywatów rzeczownikowych we współczesnej polszczyźnie, in: *Prace Filologiczne*, Warszawa, UW, t. XXI, pp. 183-258.
- N a g ó r k o A. (1987): Zagadnienia derywacji przymiotników, Warszawa, PAN.
- O c z k o w s k a B. (1983): Formalno-syntaktyczne wyznaczniki serbskochorwackiej kategorii *nomen instrumenti*, in: *Roczniki Sławistyczne*, Warszawa, t. 44, cz. 1, pp. 39-46.

DICTIONNAIRES

- (DAP 85) Larchey L. (1985): *Dictionnaire de l'argot parisien*, Paris, Les Editions de Paris.
- (GR 85) *Le Grand Robert de la Langue Française*, Paris, Le Robert.
- (LDE 83) *Larousse en trois volumes, Dictionnaire Encyclopédique*, Paris, Larousse.
- (RM 82) *Le Robert Méthodique*, Paris, Le Robert.
- (PR 77 ou 79) *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert.

STUDIUM SEMANTYCZNE *NOMINA INSTRUMENTI* NA *-OIR*

S t r e s z c z e n i e

Przedmiotem artykułu jest znaczenie semantyczne derywatu w jego relacji do bazy w obrębie jednej kategorii słowotwórczej (*nomen instrumenti*) i jednego sufiksu (*-oir*).

Artykuł rozpoczyna się od sprecyzowania terminu *instrument* wchodzącego w parafrazę oddającą znaczenie strukturalne, by uporządkować inne pochodne parafrazy i wstępnie określić zakres przedmiotów denotowanych przez *nomina instrumenti*.

Następnie rozważane są przypadki, w których można mówić o znaczeniu strukturalnym derywatu: odnajdujemy je nie tylko wtedy, kiedy derywat budowany jest na czasowniku specjalizacyjnym, ale i wtedy, kiedy zbudowany jest na jednym znaczeniu czasownika polisemicznego. Istotny przy ustalaniu znaczenia strukturalnego jest nie zakres znaczeniowy bazy, lecz ścisła odpowiedniość jednego czasownika z tym, który wyselekcjonował derywat i który można odczytać w jego budowie.

Znaczenie strukturalne zaciera się dopiero w momencie, kiedy derywat jest już zleksykalizowany i tym samym może być poddawany zmianom semantycznym. Można więc mówić o regułach semantycznych wprowadzających nowe znaczenie do derywatu. Reguły te jednak w przypadku wyrazów derywowanych dzielą się zasadniczo na te, w których zakres wchodzi wyrazy proste, i te, które dotyczą wyłącznie wyrazów derywowanych. Te ostatnie zahaczają o problematykę łączenia („organicznego” lub dowolnego) kategorii słowotwórczej z jej paradygmatem sufiksów.